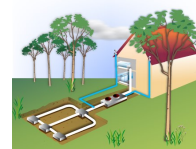


Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes « Terres Solidaires »

Service SPANC

L'Espérou

30570 VALLERAUGUE



☎ : 04 67 82 17 73 📞 : 06 71 97 42 01

✉ : y.bouisseren@cac-ts.fr Technicien SPANC

✉ : spanc.administratif@cac-ts.fr Secrétariat SPANC

Liste des pièces à fournir lors de la fin des travaux de réalisation d'un assainissement non collectif

- ☐ Un panel de photos présent à chaque étape du chantier

Exemple de situation à photographier sur la mise en place d'une fosse toutes eaux et de 45m de tranchées d'infiltration :

- la fouille de la fosse,
- la pose du sable pour stabiliser la fosse,
- la mise en place de la fosse avec le détails du volume,
- la mise en place des ventilations et des canalisations
- la fouille des tranchées,
- la mise en place du gravier avec preuve de la hauteur mis à l'intérieur, sur différents points,
- mise en place des drains avec la preuve des 1% de pente,
- la pose du regard de répartition avec la preuve qu'il soit de niveau,
- la pose du ou des regard(s) de bouclage,
- la mise à niveau de gravier autour des drains,
- la pose du géotextile,
- le recouvrement de terre végétale en laissant en évidence les regards

- ☐ Plan de masse à l'échelle de votre nouvelle installation d'assainissement

- ☐ La facture de l'entrepreneur avec le détails de chaque élément utilisé (volume de sable ou gravier, volume de la fosse, quantité de drains...) ou dans le cas d'une autoconstruction, la copie de chaque facture du matériel utilisé

- ☐ Les bons de pesées de sable et/ou de gravier avec leurs détails minéralogiques

- ☐ La conclusion de l'étude de sol, s'il y en a eu une

Rappel : *Il est obligatoire de prévenir le SPANC avant le début du chantier pour qu'il soit visité au moins une fois avant recouvrement.*

N'hésitez pas à contacter Carole ROUIRE ou Yoni BOUISSEREN, chargés du SPANC, au 04 67 82 17 73, ou au 06 71 97 42 01.

Tout dossier incomplet, n'obtiendra pas la conformité